

MESSAGE DU PRÉSIDENT – MARS 2005

Restons confiants et soyons vigilants

Le redressement économique tant attendu annonciateur de jours meilleurs pour la restauration et l'hôtellerie est en marche.

Les entreprises à l'écoute de la demande, attentives à l'évolution du mode de vie, celles qui ont su ou pu s'adapter à la mutation des habitudes de consommation ont encore de beaux jours en perspective.

Plus que jamais encore, les termes accueil et convivialité n'auront autant d'importance pour fidéliser à l'avenir la clientèle.

Asphyxie réglementaire

C'est pour préserver la pérennité de notre profession qu'il convient de s'opposer avec force à l'excès de réglementation et à l'extrémisme chers à celles et à ceux, qui sous couvert sécurité et de santé publiques, rêvent d'imposer par des lois et des règlements éducatifs leur vision fade et austère de la vie à l'ensemble de notre population.

Des contraintes très sévères pour les cafetiers-restaurateurs

Depuis le début de cette année, les plaisirs de la table et des crus d'accompagnement doivent nécessairement être suivis de solutions pour le retour à domicile en toute sécurité.

Par ailleurs, les attaques répétées et ciblées des pseudo ayatollahs de la réglementation qui visent à bannir totalement la fumée de nos établissements menacent directement l'existence de centaines de petits bouchons, pintes et cafés de notre canton qui ne disposent souvent que d'une seule et unique salle comme outil de travail.

Dans les agglomérations, les partisans de villes silencieuses s'opposent à toute forme de musique et d'animation dans les établissements le soir.

En été, les terrasses fraîches et accueillantes sont, elles aussi, menacées par de multiples interventions visant à les fermer en milieu de soirée.

L'intolérance et l'excès de règlements qui découlent de ces interventions nous conduira à interdire peut-être demain dans nos établissements, au nom de la protection des consommateurs, toutes formes de publicité, l'utilisation de téléphones portables ou peut-être même le service de mets riches en calories...

Chaque année qui passe rend la législation vaudoise et suisse plus eurocompatible. Il serait temps de rendre également comme à l'étranger un peu de liberté aux cafetiers-restaurateurs.

Il ne suffit pas de reconnaître unanimement et publiquement au niveau politique, le rôle social incontournable joué par les cafés-restaurants de notre canton.

Encore faut-il ne pas les asphyxier !

Frédéric Haenni, Président Gastrovaud - mars 2005